

Cicéron, sophiste romain

Florence Dupont

Citer ce document / Cite this document :

Dupont Florence. Cicéron, sophiste romain. In: Langages, 16^e année, n°65, 1982. Signification et référence dans l'antiquité et au moyen âge. pp. 23-46;

doi : 10.3406/lgge.1982.1118

http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1982_num_16_65_1118

Document généré le 31/05/2016

CICÉRON, SOPHISTE ROMAIN

La question du sujet.

Cicéron. Qui par la force des choses se trouve à l'origine d'une conception de la parole qui exhibe son sujet. Par la force des choses, car il n'a pas construit systématiquement une théorie romantique de l'écriture, lieu d'expression d'un sujet dont l'identité singulière se confondrait avec la biographie douloureuse ; il en a posé les bases, l'a rendue possible des siècles plus tard. Cicéron a subi les effets de son projet politique fondamental : placer l'*orator* à la tête de l'Etat en montrant que le maître de la parole persuasive est à cause de cette maîtrise destiné à diriger les affaires de la *Respublica*. Cette démonstration s'inscrivait dans une pratique particulière des paroles politique et judiciaire, celle de la Rome républicaine, et ne pouvait se faire qu'au moyen de deux discours contradictoires hérités de la Grèce, celui des rhéteurs, eux-mêmes héritiers des sophistes, et celui de leurs adversaires historiques, les philosophes. C'est ce projet politique qui amène Cicéron à formuler des propositions nouvelles sur la nature de la parole persuasive — *oratio* — dans une célèbre trilogie constituée par le *Brutus*, l'*Orator* et le *De oratore*¹. Projet aux implications complexes qui le conduit à mêler des considérations de philosophie politique, d'histoire littéraire, d'histoire grecque et romaine, des conseils pratiques sur l'usage de la parole oratoire et des éléments de théorie linguistique. Il s'en suit que ces trois œuvres forment une sorte de labyrinthe à plusieurs entrées. Parmi ces entrées, nous avons choisi une question linguistique, le lien qui unit la parole et son sujet, dans la mesure où Cicéron en parle en termes nouveaux par rapport aux philosophes et aux rhétoriciens qui l'ont précédé. Mais entrée qui est d'abord historique et politique, car c'est le concept romain, concept éthico-politique, d'*auctoritas* qui lui a imposé et permis cette révolution copernicienne à l'intérieur de la tradition grecque, puisque les discours sur la parole à Rome, comme tous les discours théoriques et techniques, sont des importations d'origine grecque.

Qu'est-ce que l'*auctoritas* ? Un concept romain qui parle d'une persuasion étrangère à l'argumentation. L'*auctoritas* romaine a sa meilleure traduction quand elle est transcrite par « autorité » dans l'expression « argument d'autorité ». L'*auctoritas* est la suprématie sociale et personnelle d'un Romain sur ses concitoyens ; l'*auctoritas* pro-

1. Dans les notes nous utiliserons les abréviations suivantes : *Brutus* = Br., *De Oratore* = De Or., *Orator* = Or.

voque la confiance et la loyauté — *fides*² — des égaux et des inférieurs, elle est le fondement de cette société romaine hiérarchisée car elle provoque la reconnaissance des capacités supérieures de ceux qui sont socialement supérieurs. L'*auctoritas* est un mélange de puissance politique et de prestige social³. Impossible à Rome de parler de persuasion dans l'espace politique sans rencontrer l'*auctoritas*, notion totalement absente du discours des sophistes et des rhéteurs. Cette notion qui est intouchable, car elle est une pratique politique fondamentale, l'ancienne aristocratie romaine l'oppose à la persuasion par la parole. C'est pourquoi elle refuse toute dignité politique à l'orateur en en faisant un praticien des tribunaux, un technicien utile mais rien de plus. Contre cette dévalorisation de la persuasion rhétorique. Cicéron élabore la notion d'éloquence en montrant qu'elle rend compte des réalités romaines : la persuasion politique relève bien de la parole mais cette parole n'est efficace que parce qu'elle est un développement de l'*auctoritas*. Ainsi l'éloquence politique garantit-elle aussi bien que l'*auctoritas* le fonctionnement des institutions politiques dans la mesure où l'*auctoritas* servait à reproduire dans l'espace politique la hiérarchie sociale et à donner le pouvoir à ceux qui, dans la noblesse, incarnaient le plus brillamment les valeurs traditionnelles. Ainsi la persuasion de la parole éloquente se confond-elle dans certaines circonstances avec celle de l'*auctoritas*, car le discours de l'orateur a toutes les vertus de celui qui le produit. L'efficacité de l'*oratio* est de l'ordre de l'autorité et cette autorité est celle de son sujet.

Mais Cicéron n'en vient pas pour autant à une conception transparente de la parole, parole qui laisserait voir grâce à son effacement le sujet qui parle, alors qu'un usage pernicieux et trompeur le voilerait, le fard de la rhétorique et les ornements du style posant un masque sur celui qui parle. Car il serait contraire à l'expérience quotidienne du forum de prétendre que la parole sans art d'un cœur droit et juste l'emporte sur les ruses du méchant rhéteur. Cicéron veut montrer au contraire que l'éloquence est une et que la parole de l'avocat est la même que celle de l'orateur qui parle au sénat, qu'il n'y a pas la persuasion idéale et la persuasion vulgaire. Cet idéalisme, aux deux sens du terme, serait contraire et à son projet politique, identifier l'orateur et l'homme politique, et à la réalité historique. Socrate a perdu son procès et la pratique quotidienne du forum prouve l'efficacité de la rhétorique. S'il contourne les préjugés de l'aristocratie par la dialectique, Cicéron se garde bien des rêves de la philosophie qui aboutiraient à l'effondrement de la *Respublica*. Au contraire, il démontre la conception platonicienne du langage comme représentation, cette machine de guerre que Platon avait montée contre la démocratie en établissant une série de dichotomies : entre la pensée et le langage, la forme et le fond, le corps et l'âme, les idées et les

2. La *fides* est le ciment de toute la société, la garantie du contrat social.

3. Pour tout ce qui concerne l'*auctoritas* et les valeurs éthico-politiques à Rome, cf. J. Helle-gouarc'h, *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, Paris, 1963, en particulier pp. 294-320.

apparences sensibles. Il rompt avec la conception d'un langage informant et déformant, véhicule plus ou moins transparent de l'idée et du vrai. Car les exigences philosophiques à l'égard du langage ne sont pas celles de la politique et ne peuvent qu'aboutir à son disfonctionnement.

La réalité contraint donc Cicéron à renouer avec les sophistes, avec Gorgias qu'il ne rougit pas de citer, avec tous ceux que son temps appelle les rhéteurs et qui se veulent de purs techniciens de la parole. Car la persuasion qui se pratique dans la République romaine, il la considère *a priori* comme juste ; les jurys, le sénat, le peuple, choisissent toujours entre deux discours le meilleur, ce qui ne signifie pas nécessairement la meilleure décision. Mais il n'est pas dans l'intention de Cicéron de critiquer les institutions romaines dans leur principe ou dans leur fonctionnement ; ces institutions sont bonnes car elles sont le fondement de la *Libertas*. Défendre cette *Libertas*, c'est aussi défendre toutes les formes de persuasion qui s'y pratiquent contre des attaques venues de l'Est, contre ces Grecs qui, vaincus par les armes, ont envoyé leurs philosophes semer le doute chez leurs vainqueurs. Un siècle plus tôt ⁴, Carnéade le sceptique leur avait joué un de ses fameux numéros d'illusionniste en plaidant successivement et de façon tout aussi convaincante pour et contre la Justice. Il avait prouvé aux Romains qu'aucune évidence ne tenait contre un discours habile, menaçant ainsi l'*auctoritas*. La technique de la parole apparut comme l'ennemie des valeurs. Le premier réflexe des Romains fut d'interdire la ville aux philosophes, mais la prohibition est toujours une mesure vaine. Mieux valait accueillir la philosophie et s'en faire une alliée, la réconcilier avec la rhétorique. C'est ce à quoi s'efforce Cicéron, prenant en compte dans une nouvelle conception de la parole persuasive le sujet de cette parole, et en le nourrissant de philosophie. Tentative qui impliquait la prise en considération du phénomène de l'énonciation dans sa totalité, impliquait de ne pas séparer les effets d'un énoncé, du sujet et des circonstances de l'énonciation.

Nous suivrons donc cette voie sur laquelle ouvre l'entrée choisie afin de voir quelle conception de la parole s'y élabore. En signalant d'emblée la sortie, enfin, une des sorties, elle aussi historique. Car c'est la parole rhétorique telle que la représente Cicéron, parole d'un sujet singulier et supérieur qui, chassée de l'espace politique par les guerres civiles puis par l'Empire, donnera naissance à la seule activité libérale envisageable pour l'aristocratie romaine réduite à la vie privée : l'écriture ou si l'on veut, la littérature. Un tel déplacement ne fut possible que parce que chez Cicéron l'*oratio* n'est pas seulement une parole persuasive ponctuelle mais aussi une illustration des vertus de l'orateur. Toute la personne est mobilisée par l'art oratoire, est présente dans le style — *elocutio* — du texte prononcé. En un mot parce que Cicéron affirme : le style c'est l'homme.

4. En 155 av. J.-C.

La parole persuasive des sophistes : une parole sans sujet.

Il est nécessaire, pour comprendre la rupture qu'apporte Cicéron à l'intérieur de l'histoire de la rhétorique antique, de faire un rapide retour sur la Grèce. La Grèce, c'est-à-dire la cité, Athènes, les sophistes, la Grèce où toute parole persuasive relevant de la rhétorique est une parole sans sujet, anecdotique, passagère, indigne de mémoire, alors que dans l'Empire romain, cette parole devient le lieu d'expression du sujet, constitue des monuments, concurrence la poésie et donnera lieu finalement à l'idéologie du génie.

Athènes : l'assemblée, le tribunal où juge et vote *Dèmos*. Le peuple d'Athènes est une collectivité d'anonymes. L'orateur qui défend ou combat un projet de loi, le plaideur qui parle pour lui-même ou contre un autre citoyen, font tous leurs efforts pour se fondre dans la masse, se confondre avec *Dèmos*, être semblables à tous les autres citoyens, incarnant ainsi le citoyen exemplaire, réalisant l'idéal démocratique comme le combattant de Marathon ou le rameur de Salamine. A l'assemblée et au tribunal, rien ne différencie ceux qui parlent de ceux qui écoutent, du moins en droit ; l'oublier dans un discours, tenter de faire valoir une autorité quelconque serait antidémocratique en même temps qu'inefficace. C'est pour cette raison, par esprit démocratique, que la cité interdit l'usage des avocats : le simple citoyen parle devant de simples citoyens. Il ne peut jouer d'aucune supériorité personnelle, d'aucun charisme. Ainsi son discours se réduit-il nécessairement à lui-même : c'est le discours qui persuade et non l'homme. A l'assemblée, destinataire et destinataire se confondent, le peuple est persuadé par le peuple, chaque orateur est *Dèmos* qui se scinde momentanément ; les discours se succèdent, s'affrontant entre eux, différenciés non par la personnalité des orateurs mais par l'analyse qu'ils proposent de l'objet du débat. Aucun citoyen n'a *a priori* qualité pour parler plus vrai et plus juste. Le débat a une fonction heuristique, seul *Dèmos* sait découvrir le vrai et le juste. *Dèmos* est le sujet commun de tous les discours prononcés qui, idéalement, constituent tous les discours possibles de *Dèmos* sur l'objet du débat, le projet de loi rédigé par un groupe de citoyens qui représente lui aussi *Dèmos*, la *Boulè*. Les membres de la *Boulè*, n'ont, eux non plus, aucune capacité particulière, puisqu'ils sont tirés au sort parmi les citoyens. En acceptant de présenter ce projet, les bouleutes ont simplement reconnu qu'il y avait matière à vote et à débat. Ce projet est celui d'un citoyen parmi d'autres et seul *Dèmos* pourra juger de sa valeur intrinsèque. L'institution démocratique de l'assemblée a pour but de rendre possible précisément une parole persuasive sans sujet afin que la décision soit l'émanation de la collectivité et non le ralliement à un homme possédant la vérité. La parole de l'orateur n'est pas l'expression d'un jugement juste dont le vote serait la reconnaissance. C'est au contraire dans la mesure où l'orateur disparaît comme individu, où il se confond avec *Dèmos*, que son discours est convaincant. S'il n'en était pas ainsi, la démocratie deviendrait une tyrannie.

Tel est l'usage de la parole qu'enseignent les sophistes. Il n'y a rien en deçà ou au delà du discours. Aucune vérité ne le précède avec laquelle l'orateur aurait des rap-

ports personnels. Si *Dèmos* s'interroge, c'est qu'il ne sait pas encore. Il a toutes les données du problème et la parole va servir à les explorer. Quand il aura jugé et voté, le jugement et la loi auront l'autorité de *Dèmos* qui se constitue par le vote comme sujet de cette nouvelle parole contraignante et exécutoire qui n'a plus rien à voir avec la rhétorique car l'autorité de la loi et de la sentence échappe à la linguistique sophistique. Ni la loi ni la sentence ne brillent par elles-mêmes de l'éclat de la justice et de la vérité. Elles n'ont pas à convaincre. L'enregistrement de la loi par l'écriture devient le signe conventionnel de la nature particulière de son sujet. L'écriture l'arrache aux circonstances particulières d'une énonciation, temps et sujet, afin d'en faire la parole de *Dèmos*, sujet intemporel et collectif. Le discours rhétorique est sans sujet afin d'être sans autorité, la loi a, elle, *Dèmos* pour sujet. Donc cette absence du sujet dans la formulation de la loi n'est qu'une convention, elle ne signale pas un rapport « objectif » au référent mais seulement que la loi vaut indépendamment des circonstances d'une énonciation, car son sujet, qui lui donne autorité, est intemporel et collectif, c'est *Dèmos*. Une des ruses de la philosophie consistera à assimiler l'argumentation rhétorique et la loi comme discours sans sujet.

Dèmos enfin n'est pas l'intermédiaire entre des valeurs qui seraient celles de la démocratie, et les lois où ces valeurs s'incarneraient. La démocratie se confond avec le fonctionnement des institutions démocratiques et c'est ce fonctionnement qui garantit les lois et les sentences. Il n'y a pas d'au-delà du politique et du juridique. C'est pourquoi le langage que les sophistes analysent dans le contexte de la persuasion démocratique ignore la question du référent comme celle du sujet de l'énonciation.

La parole persuasive des poètes : un sujet divin.

A cette parole rhétorique on peut opposer la parole inspirée, parole des poètes et des devins qui a été aussi celle de la philosophie à ses débuts⁵. Parole de vérité, parole intemporelle, inspirée par les Muses filles de la divine Mémoire, *Mnémosyne*, parole sacrée. De la poésie on peut dire qu'elle est une parole d'autorité car elle persuade par son charme — *charis* —, la grâce signe de l'inspiration. Le poète dit toujours vrai parce qu'il est poète et que son chant est beau. Lui seul peut décerner la gloire, décider de la valeur d'un athlète ou d'un guerrier conformément ou non à l'opinion. Lui seul juge l'exploit. Mais le poète n'est pas le sujet de la parole poétique. Le charme de son verbe passe par le chant qui lui est donné par la Muse, mais ce charme n'est pas présent dans la parole poétique prise isolément, il n'est pas séparable de son énonciation, il n'est pas fixé dans l'écriture. Pour qu'il opère, il faut qu'un poète dise le poème en public⁶. Ainsi la parole poétique est-elle une parole susceptible d'avoir plu-

5. J.P. Vernant, *Mythe et pensée chez les Grecs*, Paris, 1965, pp. 297-304.

6. Sur ce point, cf. *l'Ion* de Platon.

sieurs sujets d'énonciation successifs, à condition toutefois qu'ils soient inspirés par la Muse qui en est le véritable sujet. C'est ainsi que saisie en dehors de cette situation particulière d'énonciation, la parole peut apparaître comme une parole sans sujet. Le cas se présente quand elle est mémorisée par l'écriture et c'est cette poésie écrite que considèrent des philosophes comme Platon et Aristote⁷. Mystification de l'écriture. Le charme est alors attribué à la matérialité du texte, ses images, sa musicalité. La poésie opère pour les Platoniciens une persuasion trompeuse et irrésistible qui est celle de l'utilisation rusée du langage. Nous reconnaissons au passage le détournement de la technique d'analyse des sophistes qui réduit toute parole persuasive à elle-même et élimine le sujet de l'effet de persuasion. Si la Muse est absente du poème, et elle l'est automatiquement quand le texte produit est isolé des circonstances de sa production et de son énonciation, il n'y plus de sujet : le texte, rien que le texte. Le poème mémorisé sur le modèle de la loi donne l'illusion d'être sans sujet.

Platon et le sujet malfaisant.

Platon, comme tous les réalistes qui l'ont suivi, qu'ils soient idéalistes ou matérialistes, introduit une catégorie nouvelle dans l'analyse du langage que nous avons en simplifiant appelée le référent. Ainsi, pour la première fois, l'autorité de la parole n'est due qu'à l'énoncé. Le discours philosophique opère une persuasion qui prétend, en effet, ne rien devoir ni à l'inspiration divine ni à une institution. Le discours philosophique affirme persuader par sa vérité, indépendamment des conditions de son énonciation. Or la parole vraie est celle qui est adéquate à son référent, qui parle correctement de ce dont elle prétend parler. Pour soutenir une telle conception, Platon élabore sa fameuse théorie de la remémoration dont l'origine est trop claire : elle est le résultat du déplacement de la catégorie de la mémoire divine. Mais cette remémoration n'est pas l'apanage d'une catégorie sociale particulière, celle des aèdes et des rhapsodes. Ainsi dans le discours vrai y a-t-il élimination d'un sujet particulier, ce n'est pas l'homme qui parle mais la Vérité. La dialectique empruntée aux sophistes sert à détruire les idées reçues, les opinions ; la succession de discours opposés n'aboutit pas à un vote collectif, *Dèmos* est absent, le philosophe lui a contesté son autorité ; ces discours s'annulent mutuellement afin de laisser place au vrai en un discours autre qui a le statut d'une parole inspirée par les divines idées. La Vérité, la Justice existent comme réalités, indépendamment des situations concrètes, de toute vie politique réelle. Incarnées dans le langage, elles y sont toujours dégradées. Car la parole est chute et masque. La parole idéale serait pure transparence et toute forme de persuasion qui exploite les possibilités séductrices du langage est tromperie. Toute rhétorique est ornement, fard, déguisement, piège, parce qu'elle est épaissement de la parole.

7. Aristote, *Poétique*, et Platon, *République*, VIII et IX.

Platon introduit ainsi une dichotomie entre forme et fond, toujours relative, qui permet de remonter des formes sensibles à l'idée pure.

Il est clair que la critique platonicienne dénonce la persuasion liée à la parole même, à la forme et non au contenu, et unit dans une même réprobation poèmes et discours oratoires. Ce faisant, elle introduit le sujet dans la parole, mais uniquement comme sujet malfaisant. La parole persuade non parce qu'elle est inspirée ou argumentée mais parce qu'elle est piège au profit de celui qui l'a machinée. Elle séduit par la matérialité du langage en jouant sur ce qu'il y a de plus matériel en l'homme, les passions et le plaisir. La parole rhétorique ou poétique est captieuse. Elle sert à faire croire à des mensonges élaborés par le sujet dans un but intéressé. Toute technique de persuasion implique une volonté d'agir sur les autres au lieu de leur dévoiler la vérité, une volonté de séduction et de tromperie. La cité idéale est politiquement silencieuse, la parole idéale tend au silence, elle s'efface devant le référent.

Ainsi le sujet de l'énonciation est-il présent dans la matérialité de son énoncé, comme sujet malfaisant et trompeur. Une telle conception de la parole persuasive produit une représentation nouvelle du débat rhétorique. L'affrontement n'a plus rien d'heuristique ; un combat a lieu entre une cause juste et une cause injuste. Les sophistes, eux, parlent d'une cause faible et d'une cause forte, ce qui n'a rien à voir. Combat qui ne devrait pas avoir lieu si le méchant, le défenseur de la cause injuste, n'avait l'espérance de tromper l'auditoire. L'affrontement est celui de la force et de la ruse au lieu d'être l'ordalie de la vérité.

Crassus contre Antoine et Scaevola : Rome peut-elle identifier parole persuasive et parole politique ?

Rome, comme Athènes, est une cité de la persuasion. Gouverner, c'est persuader l'auditoire, aussi bien au sénat que dans les assemblées populaires. Faire une carrière politique, c'est d'abord défendre dans les tribunaux, au forum, ses amis. Mais Rome n'est pas Athènes et Cicéron n'a pas les facilités de Gorgias dans la mesure où les Romains n'admettent pas d'identifier persuasion politique et persuasion judiciaire. Il n'y a pas à Rome homologie entre l'institution du tribunal et celle des assemblées politiques. Rome n'est pas *Dèmos* mais *Senatus Populusque Romanus*, les citoyens sont égaux juridiquement mais non politiquement. La persuasion s'opère dans des lieux d'énonciation différents. C'est pourquoi les Romains distinguent traditionnellement la persuasion qui opère au sénat, la persuasion politique, et la persuasion qui opère au forum, la persuasion judiciaire. Cette dernière seulement relèverait de la rhétorique et à elle seule seraient applicables les règles héritées des sophistes grecs. En effet, dans la mesure où se retrouve seulement au tribunal l'égalité civique, les discours tenus tendraient à abolir le sujet, à condition toutefois que la cause n'ait aucune portée politique, que ce soit une affaire d'héritage ou de mur mitoyen. Ce point de vue est celui

d'Antoine et de Scaevola dans le *De oratore* ⁸. Leur adversaire, Crassus ⁹, affirme en revanche qu'il est contraire à l'histoire et à la pratique réelle de « reléguer l'orateur dans les tribunaux et les misérables débats populaires comme on condamne un esclave à la meule » ¹⁰. Il montre qu'il faut identifier l'homme politique et l'orateur, car la persuasion dans une société civilisée est une. En effet, quand un homme agit sur les autres hommes autrement que par la violence, cette action relève de la parole, donc de l'utilisation persuasive de la parole, c'est-à-dire de l'éloquence ¹¹. La civilisation, qui ne se distingue pas, pour les Anciens, de la vie dans le système politique de la cité, la civilisation, autrement dit la soumission volontaire à des institutions, ne peut s'expliquer à l'origine que si l'on y voit les effets de la persuasion par la parole : « Quelle autre force a pu réunir en un même lieu les hommes dispersés, les tirer de leur vie grossière et sauvage pour les amener à notre degré actuel de civilisation, fonder des cités, y instaurer des lois, des tribunaux, un droit ? » ¹². Crassus fait opérer ici l'opposition, très grecque, entre contrainte violente et persuasion. Opposition qui correspond politiquement à celle de la tyrannie et de la liberté. Puis cette opposition, il va la retrouver entre la bête et l'homme. Il pose les équivalences suivantes : la bête est muette, l'homme parle. L'homme est capable de civilisation et de liberté, la bête ne connaît que la force. Donc, seule la parole peut être à l'origine de la civilisation. Elle est ce qui permet l'action spécifiquement humaine ; or la seule forme d'action possible par la parole est la persuasion. La parole est ainsi définie comme une force — *uis* — qui agit sans violence. La parole est une arme, une force efficace, elle secourt, elle attaque, elle dompte, elle permet à l'homme seul de vaincre une multitude ¹³. Cette même force qui a fondé la civilisation sert aussi à la sauvegarder dans les tribunaux et dans les assemblées. Cultiver la parole persuasive, pratiquer la rhétorique, c'est cultiver ce qu'il y a de plus humain dans l'homme, répéter l'acte fondateur de la cité ; l'orateur est un homme politique parce qu'il est plus humain que les autres, il est supérieur aux autres hommes comme l'homme est supérieur à la bête ¹⁴. Ainsi Crassus réintroduit-il la conception aristocratique du pouvoir, la distinction entre les différents lieux de persuasion de telle sorte qu'il inverse la conception traditionnelle ; l'éloquence, stade suprême de l'utilisation de la parole, a son siège au sénat, une parole moins élaborée conviendrait au forum. La démonstration de Crassus implique qu'il n'y a pas de place pour une persuasion qui ne soit pas le fait de la parole. En effet, si

8. De Or. I, 10, 44 ; 49, 213.

9. Crassus est sur des positions qui sont politiquement celles de Cicéron et, quant à la rhétorique, ses propositions recourent celles de Cicéron. Il suffit pour le voir de comparer ses affirmations avec celles du *Brutus* et de l'*Orator*.

10. De Or. I, 11, 46-47.

11. Br. VIII, 30.

12. De Or. I, 8, 33.

13. De Or. I, 8, 31-32.

14. De Or. I, 8, 33. Cf. aussi *De Inventione*, I, 4-5.

une telle persuasion existait, elle pourrait être le fait des bêtes ; or les bêtes ne sont pas civilisées, elles n'ont pas de cité.

Crassus parle en termes de droit : l'orateur doit être à la tête des affaires de la cité, ce qui signifie concrètement que c'est un devoir pour les hommes politiques de faire l'apprentissage de la rhétorique. Il réhabilite dans sa démonstration la persuasion obtenue par l'exploitation systématique de la parole en montrant qu'il ne peut en exister aucune autre. Car la nature persuasive de la parole se confond avec la civilisation et la liberté. Il y a ainsi identité entre l'origine des institutions politiques et leur fonctionnement. On retrouve donc chez Crassus une conception de l'éloquence proche de celle des sophistes. La parole persuasive est la parole politique par excellence. La rhétorique est l'exploitation systématique des qualités spécifiques de la parole. Elle est *ars dicendi*. Crassus joue sur le double sens de *dicere*, qui en latin signifie « dire » mais aussi « parler en orateur, plaider, chercher à persuader par la parole ». Ainsi art de la parole et art de la persuasion oratoire sont-ils une seule et même chose. Dans le discours persuasif — *oratio* — c'est la parole elle-même qui est agissante et non un certain usage détourné et artificiel de cette parole. Crassus ne dit pas encore, comme le fera Cicéron, que toute parole est parole persuasive mais il affirme qu'il est de la nature de la parole, parce qu'elle est humaine, d'être persuasive.

Inanité de l'opposition philosophique entre forme et fond.

Revenons à la position adverse. Scaevola, tout en reconnaissant que la civilisation ne peut se fonder que sur la persuasion, refuse de donner à la parole dans l'histoire de l'humanité la place que lui accorde Crassus. Certes il y a bien eu persuasion, mais celle-ci a été le fait des vertus politiques et non de l'éloquence des pères fondateurs¹⁵. Les primitifs ont suivi ceux dont ils ont reconnu la sagesse et les capacités politiques — *sapientia, consilia, prudentia*¹⁶ — ils n'ont pas été charmés par de beaux discours. On n'utilise pas des périodes bien balancées à l'aube de l'humanité. Ainsi Scaevola sépare-t-il d'emblée l'usage courant de la parole et son utilisation persuasive ; la parole ne peut persuader que si elle a été travaillée par la rhétorique. La langue ordinaire ne peut pas persuader. L'éloquence suppose que la civilisation ait déjà été créée, que les techniques se soient développées, et parmi elles la rhétorique. L'éloquence n'a rien de naturel et elle ne peut être efficace que dans le cadre très civilisé qui lui est propre, les tribunaux. Elle ne pouvait avoir aucun effet sur les hommes des bois et les transfuges de Romulus. Scaevola réduit ainsi les effets persuasifs de la parole aux procédés enseignés par les rhéteurs, lesquels seraient absents de la parole naturelle.

Crassus souligne immédiatement les implications d'une telle position, ne parlant plus en termes de droit mais en termes de fait. Ceux-là mêmes qui refusent les procé-

15. De Or. I, 9, 36-37.

16. Ces vertus sont à l'origine de l'*auctoritas*.

dés rhétoriques utilisent une parole persuasive. Scaevola, dit-il, ne fait que reprendre le point de vue des philosophes grecs. Or ils se sont enfermés dans un cercle vicieux. Ils prétendent opposer le discours à la connaissance, le fond à la forme ¹⁷. En réalité, ils opposent deux formes de discours, l'un clair et convaincant, l'autre obscur et aride. Ils ne gagnent rien à utiliser le second, ce que d'ailleurs, le plus souvent, ils ne font pas. Tout enseignement passe par la parole, bien savoir utiliser cette parole, c'est cela l'éloquence, bien parler de ce que l'on sait, c'est cela être orateur. Tout philosophe qui prétend enseigner est un orateur ou doit l'être sinon il ne sera pas entendu. Réciproquement, les discours n'existent pas, qui convaincraient en ne disant rien. Parler pour ne rien dire n'est pas parler, c'est faire du bruit. L'auditeur prendrait un tel orateur pour un fou et serait saisi de fou-rire. La pratique prouve l'inanité de ces théories philosophiques, toute forme a un fond et tout fond a une forme, le reste est bavardage de « grécaillons plus amoureux de la discussion que de la vérité ».

Le dernier argument est apporté par Antoine qui vient au secours de Scaevola. Il oppose, à la parole persuasive des orateurs, une parole neutre, purement informative, sans aucune efficacité dans le cadre des tribunaux mais, au contraire, d'une grande autorité au sénat ; il tente de prouver ainsi qu'il n'est pas de ces philosophes qui bannissent la rhétorique par des raisonnements absurdes, mais qu'il faut la cantonner, cette rhétorique, au forum, car s'il est délirant de vouloir perdre ses procès, comme Socrate ou Rutilius dont il va raconter l'histoire, il est indécent et inefficace d'utiliser la rhétorique au sénat. Ce Rutilius était un disciple fanatique des philosophes, un stoïcien semble-t-il ¹⁸. Accusé dans un procès, il refuse de se défendre autrement que par un exposé froid de la vérité — *simplex ratio ueritatis* —. Naturellement, il est condamné. Antoine se tourne vers Crassus et lui dit que si lui, Crassus, avait défendu Rutilius, la force de son discours — *uis orationis* — aurait arraché leur victime aux juges. Antoine est ici disciple d'Aristote ¹⁹. L'idéal serait de ne pas avoir besoin des procédés de la rhétorique, que la vérité l'emporte par son éclat propre, mais l'expérience prouve qu'il n'en est rien, et que face aux ruses de l'adversaire, la vérité est impuissante. Aussi faut-il, devant un public insensible au vrai dans sa nudité, user des procédés de la rhétorique qui n'ont rien à voir avec la vérité... Les paroles se divisent ainsi en deux catégories, la parole transparente, rhétoriquement neutre, purement informative, et la parole qui masque, orne, plaît, émeut. La première ne tire pas sa force persuasive d'elle-même mais de son référent, la seconde agit par ses propres moyens.

L'auctoritas et le sujet du discours.

Mais en fait, la conception aristotélicienne du langage ne peut pas servir de support théorique à la réalité romaine, elle ne peut qu'intervenir ponctuellement dans l'argu-

17. De Or. I, 11, 47 et 12, 51.

18. De Or. I, 53, 229-54, 231.

19. Aristote, *Rhétorique*, III, 1.

mentation d'Antoine, une argumentation que Cicéron destine à l'échec. Car la pratique de la persuasion au sénat ne relève pas du discours informatif, n'est pas l'épiphanie de la vérité. Antoine lui-même, quand il reproche à Crassus d'avoir indûment étendu l'aire d'application de la rhétorique, lui dit qu'il a confondu le domaine de sa parole avec celle de son propre génie ²⁰. Comme il avait confondu la parole des grands hommes avec leur sagesse politique. Or, à Rome, l'influence d'un homme d'Etat, la façon dont il pèse — *grauitas* — dans une décision entraînant l'adhésion des sénateurs, est proportionnelle à son *auctoritas*, à sa capacité politique, à sa noblesse, non au contenu de ses paroles. Un tel homme n'a pour ainsi dire pas besoin de parler, son visage, sa présence — *uultu aspectuque* — suffisent à semer la terreur chez ses adversaires et à les faire taire ²¹. Ils suffisent à lui rallier les suffrages. C'est ainsi que le père des Gracques ²², homme plein de *prudencia* et de *grauitas* mais dépourvu d'éloquence, n'eut besoin que d'un seul mot, d'un seul geste de la tête, pour que la proposition à laquelle il se ralliait fût votée. Ainsi l'opposition n'est-elle pas en réalité entre un discours informatif et un discours rhétorique, entre la persuasion du réel et la persuasion des mots, entre le fond et la forme, mais entre l'homme et son discours, entre l'*auctoritas* de la personne et la persuasion du verbe.

A la base de cette opposition il faut reconnaître le fonctionnement de la parole au sénat. Lorsque les sénateurs doivent donner leur avis — *sententia* — sur une proposition à l'ordre du jour, ils le font selon un ordre de préséance correspondant à une hiérarchie d'*auctoritas*, enregistrée sur l'album sénatorial. Seuls, pratiquement, parlent les premiers de la liste. Et la parole du premier de tous qu'on appelle le Prince du Sénat est celle qui a le plus de poids. L'orateur est ainsi entendu moins pour ce qu'il dit que pour ce qu'il est. Ce qui implique que sa parole sera d'autant plus efficace qu'elle servira à rappeler et à souligner les vertus familiales et personnelles qui contribuent à son *auctoritas*. Pour les anciens Romains et aussi pour Antoine, l'*auctoritas* n'a pas besoin d'éloquence, au contraire, faire appel à l'éloquence prouverait un manque d'*auctoritas*. L'*auctoritas* se manifeste par une sorte d'épiphanie des valeurs grâce à la présence matérielle de celui qui parle. Le suivre dans sa proposition ou son avis, c'est faire acte de soumission à ces valeurs politiques incarnées qui sont le fondement de la *Respublica*. Aucun idéalisme dans cette conception de la persuasion au sénat, mais la reproduction du système politique romain. Les sénateurs sont Rome comme *Dèmos* était la démocratie athénienne. Ils le sont en outre à des degrés divers et celui qui réalise le mieux les valeurs de la *Respublica* pendant une période est celui en qui les autres mettent leur confiance. Le glissement sera facile du Prince du Sénat au Prince tout court. Ce sera effectivement celui de Cicéron. Si ceux de la fin de liste des sénateurs, ceux qu'on appelle la piétaille — *pedarii* — ne parlent pas, c'est que leur parole serait sans force, et autant leur éviter la tentation de la rhétorique, cette per-

20. De Or. I, 49, 214.

21. De Or. I, 49, 214.

22. De Or. I, 9, 38.

suasion qui s'inscrit dans le vide laissé par l'*auctoritas*. C'est pourquoi Antoine peut reprendre la conception d'une parole purement informative mais dans un sens bien différent de celui que lui donnaient les philosophes grecs. Car cette parole neutre n'a pas de valeur persuasive à cause de son contenu mais à cause de son sujet. Toute argumentation, toute rhétorique trahissent un défaut d'*auctoritas*.

Toute parole est discours, tout énoncé est énonciation.

Cicéron poursuit le débat entre Antoine et Crassus afin d'éliminer cette opposition entre parole informative et parole persuasive, en reprenant et en prolongeant les propositions de Crassus. Il utilise à son tour l'exemple de Scaurus qui avait déjà été celui d'Antoine, Scaurus qui représente le vieux Romain, par ailleurs adversaire heureux de Rutilius l'égaré, le sénateur dont le pouvoir de persuasion à la curie doit tout à son *auctoritas*, rien aux procédés de la rhétorique²³. De ce Scaurus, Cicéron va montrer qu'il est aussi à sa manière un orateur ; il est erroné d'opposer la persuasion de l'éloquence et celle de la sagesse politique ; en fait Scaurus utilise une forme particulière d'éloquence, celle qui est efficace au sénat mais non au forum : « Dans le discours de Scaurus, un homme plein de sagesse et de rectitude, on trouvait un très grand poids — *grauitas* — et une sorte d'autorité naturelle — *auctoritas* — mais on aurait cru quand il parlait qu'il n'était qu'un témoin et non celui qui plaidait en faveur de l'accusé. Cette façon de parler (ce style oratoire) — *genus dicendi* — était assez peu efficace devant les tribunaux ; en revanche, elle l'était parfaitement au sénat dont il était le Prince. Elle exprimait non seulement sa sagesse mais, ce qui était l'essentiel, suscitait la confiance. Cette façon de parler (ce style oratoire) lui était naturelle. C'est une façon de parler (un style oratoire) difficile à acquérir par un apprentissage quoique, dans ce cas aussi, il existe des règles pour la reproduire ».

Ce passage appellerait un abondant commentaire, nous ne soulignerons que ce qui est essentiel pour notre propos. Préalablement, nous remarquerons le jeu, comme chez Crassus, sur la double valeur de *dicere* qui va permettre à Cicéron d'arriver à une théorie de l'éloquence généralisée. Scaurus donc parle comme s'il déposait dans une affaire. Il s'agit par conséquent d'une utilisation de la parole qui est perçue par l'auditeur comme purement informative. La comparaison avec le témoignage pour désigner ce genre de parole au lieu d'une définition théorique et abstraite n'est pas une facilité. Cicéron ne connaît que des paroles réelles, concrètes, nécessitées par des situations. La parole de témoignage est dictée dans son genre par la circonstance car un témoignage n'est reçu que s'il donne aux juges un sentiment d'objectivité. Donc, ce que nous avons appelé dans une première traduction « la façon de parler » de Scaurus, se situe, par rapport au discours attendu de la part d'un avocat, comme sans éloquence, dépourvu des ornements fournis par la rhétorique. Scaurus semble user d'une

23. Br. XXX, 116 et XXIX, 112.

parole non persuasive. Mais en fait sa façon de parler ne manque pas de force persuasive, il ne s'agit que d'une question de contexte. Ce genre de parole est inefficace, comme celle de Rutilius devant les tribunaux, quand elle est celle d'un avocat. Mais dans le même lieu elle est efficace quand elle est celle d'un témoin et dans un autre lieu, au sénat, elle est toute puissante. Donc cette façon de parler est, c'est la seconde traduction que nous proposons, un style oratoire comme un autre. Et ici, Cicéron marque nettement le point où il se sépare d'Antoine dans l'analyse du même exemple, c'est la parole de Scaurus qui est agissante au sénat et non une *auctoritas* qui lui serait extérieure. Il y a en effet dans la parole de Scaurus *auctoritas* et *sapientia*, son discours a les vertus persuasives de l'homme, de ce Prince du Sénat. Non pas qu'il soit transparent, mais parce que précisément il se donne comme non rhétorique, indépendamment de tout contenu et ainsi renvoie une certaine image du sujet. Ce qu'introduit Cicéron par rapport à Antoine, c'est donc une nouvelle définition de la parole. Antoine réduisait celle-ci à l'énoncé, Cicéron envisage la totalité de la procédure d'énonciation. Il faut reconnaître que le point de vue de Cicéron est adéquat à une étude de la parole persuasive puisqu'il lui permet de partir des effets réels de la parole. Antoine, en s'en tenant à des analyses d'énoncés, restait dans la tradition des traités de rhétorique sans sujet, où le destinataire est uniformément *Dèmos*. Donc en prenant en compte tout le phénomène de l'énonciation, Cicéron montre que le même énoncé est ici inefficace, là efficace. Le style du témoin sert à signifier une attitude qui correspond au rang et à l'âge de Scaurus ²⁴, une gravité détachée suggérant que celui qui donne son avis est d'autant moins suspect de partialité qu'il est plus chargé d'honneurs et au-delà des ambitions de la jeunesse. Le calme du témoin est un moyen pour exprimer la sérénité du vieillard, le refus d'argumenter est un moyen d'affirmer son *auctoritas*. Nous disons bien moyen : c'est pourquoi Cicéron a utilisé pour définir le style de Scaurus une comparaison. Scaurus use d'un type de discours qui n'est en rien plus naturel que les autres, la preuve en est, on peut le reproduire artificiellement. Et même, paradoxalement, il est plus difficile que les autres styles à reproduire, ce qui indique chez un utilisateur qui ne le possède pas de naissance comme Scaurus une plus grande habileté rhétorique.

Cicéron démontre donc à partir de l'exemple de Scaurus que la force persuasive n'appartient pas en propre à l'énoncé, ce qui ne signifie pas qu'elle soit indépendante de l'énoncé, elle appartient à l'énonciation. Ce que Cicéron appelle l'éloquence n'est ni la rhétorique d'Antoine qui se limite à l'énoncé, ni l'*auctoritas* traditionnelle qui se limite au sujet de l'énonciation. C'est pourquoi il conçoit une parole qui ne vaut pas que par elle-même, comme pour les sophistes, et qui n'est pas non plus transparence, laissant voir non le référent comme pour les philosophes mais le sujet, une parole qui agit selon la métaphore de la lumière : « De même que le génie de l'homme est sa beauté, de même l'éloquence est la lumière de son génie. ²⁵ » Formule extraordinaire

24. Br. XLV. 325-327.

25. Br. XV, 59.

de Cicéron, car la lumière signifie que l'éloquence rayonne à partir du génie de l'homme mais aussi qu'elle l'éclaire. Il dit bien l'éloquence : le génie ne passe pas à travers la parole comme à travers une vitre mais dans la parole il devient lumière, il donne sa force au discours par la matérialité même du discours et réciproquement l'éclat du discours, le fait qu'il touche et qu'il persuade, sa perfection technique en tant que discours, signalent le génie de l'homme qui le profère.

Nous voyons ici que le projet politique de Cicéron et sa linguistique sont indissociables. De cette linguistique, nous pouvons poser un premier principe ; il n'y a pas de différence entre la parole persuasive et la parole ordinaire — *oratio* et *sermo*, l'une étant artificielle, l'autre naturelle, l'une étant convaincante, l'autre informative. On peut parler d'énoncé informatif, mais celui-ci peut être dans les circonstances appropriées le fin du fin de l'éloquence. Donc tout énoncé peut servir à persuader et toute parole est, quand elle est employée à bon escient, persuasive : « *Omnis locutio oratio est* » que nous traduirions volontiers par : « tout acte d'énonciation est un acte de persuasion »²⁶. L'éloquence, c'est d'abord choisir le type de discours qui convient aux circonstances, aussi Cicéron fait-il une place importante dans l'art de la rhétorique au sentiment du convenable — *decorum*²⁷.

Deuxième principe : la production de tous les énoncés relève de la rhétorique, il n'y a donc aucune différence entre linguistique et rhétorique. Tout énoncé est une exploitation des ressources du langage à des degrés divers. Cette exploitation peut soit être instinctive comme le *sermo* dans la vie quotidienne ou les envolées pathétiques chez les orateurs nés, soit relever d'une technique comme le style bas qui reproduit le *sermo* chez les orateurs de l'école des atticistes ou la péroration sophistiquée d'un avocat à succès²⁸. L'énoncé informatif n'est pas plus proche de la réalité que les autres énoncés, il en donne le sentiment — « effet de réel » aurait dit Barthes — car il suggère que le sujet est absent. Mais c'est une fausse absence, puisqu'il y a effectivement énoncé et qu'aucune collectivité, aucune divinité, ne viennent combler cette absence ; cette fausse absence signifie la *seueritas*, la rigueur du sujet renforçant ainsi son *auctoritas*.

Troisième principe : la rhétorique n'est pas la science et l'art des énoncés mais des énonciations. Il est faux de parler de parole agissante car seule une parole prononcée agit, il faut parler de corps parlant agissant. La preuve en est, même le silence peut être une forme d'énonciation car le corps de l'homme dont la posture et les gestes — *actio* — relèvent de la rhétorique, peut parler de façon persuasive : « L'action est pour ainsi dire une certaine éloquence du corps »²⁹. Pas plus qu'il n'est possible de séparer la forme du fond, qu'il n'est possible de séparer une parole du lieu où elle

26. Or. XIX, 644.

27. Or. XXI-XXII.

28. Or. XXIII, 76.

29. Or. XVII, 55.

s'énonce, il n'est possible de séparer la parole du corps qui la prononce. Au point que l'action d'un corps silencieux peut être persuasive et suppléer à l'élocution, mais que la réciproque n'est pas vraie. Il y a donc une éloquence muette et il ne faudrait jamais parler de parole mais de parole en action. Nous pouvons remarquer que tout ce qui se révèle indissociable chez Cicéron, c'est ce que dissocie la tradition issue de Platon, de telle sorte que par élimination successive du « matériel » on aboutisse à un modèle abstrait qui s'appelle la langue. Nous verrons que chez Cicéron la notion de langue n'a pas sa place.

Quatrième principe : il ne peut y avoir de linguistique qu'empirique. « Toute utilisation systématique de la parole (toute méthode d'éloquence) — *ratio dicendi* — trouve son origine dans la pratique ordinaire, dans l'usage commun, celui de la conversation »³⁰. Ainsi la rhétorique a-t-elle pour point de départ la connaissance des ressources naturelles du langage. Mais le langage ordinaire ne constitue dans la pratique qu'une partie des énoncés possibles ; dans ces conditions, un recensement des possibilités du langage doit prendre en compte non seulement ces énoncés ordinaires mais aussi ceux qui relèvent des autres façons de parler, des autres styles. En outre, cette linguistique ne peut être qu'empirique. La pratique persuasive est une donnée de l'histoire et de la vie quotidienne. Les hommes, comme l'a montré Crassus, ont pratiqué l'éloquence avant même que le mot *rhétorique* ait été inventé, de même que les enfants parlent avant de savoir ce que c'est que la grammaire³¹. La rhétorique d'ailleurs n'a jamais été que la théorisation d'une pratique qui la précède toujours, l'éloquence : elle ne peut servir qu'à exploiter des procédés qui ont été découverts instinctivement et non à en découvrir de nouveaux. Dans ces conditions, rhétorique et linguistique se confondent non seulement en droit mais en fait ; en effet, si en droit, comme nous l'avons vu, l'analyse d'un énoncé ordinaire, prétendument neutre, relève tout autant de la rhétorique qu'un discours élaboré, en fait les discours éloquentes qui utilisent au maximum les ressources de la parole offrent une matière plus riche pour le linguiste puisque de tels discours font apparaître des possibilités linguistiques invisibles, mais non pas absentes comme nous le verrons, dans les paroles ordinaires.

Les trois catégories linguistiques de Cicéron : informer, charmer, émouvoir.

Tout cela posé, on ne s'étonnera pas que la linguistique de Cicéron n'utilise pas des catégories d'analyse qui sont les nôtres et qui étaient celles des linguistiques où la langue était posée, de façon platonicienne, comme système de représentation. Le langage n'est pas envisagé par lui autrement que comme moyen de persuasion et il est analysé non à partir de ses constituants mais de ses effets³². C'est ainsi que Cicéron, au lieu

30. De Or. I, 3, 12.

31. De Or. I, 28, 108-109.

32. De Or. I, 8, 38.

de parler de phonétique, de morphologie, de syntaxe, de sémantique, de partir des sons pour aboutir au sens, organise son analyse à partir de ce qu'il considère comme les trois modes de persuasion possibles, des trois actions de la parole : *docere*, *delectare*, *mouere*, informer, charmer, émouvoir³³. Ces trois catégories se retrouvent sans cesse dans tous les textes de Cicéron et même quand il reprend des éléments de classification utilisés par ses prédécesseurs grecs, s'il ne fait pas table rase de notions comme le mot ou la phrase³⁴, s'il intègre à son exposé une grammaire normative³⁵, si dans les *Topiques* il parle d'étymologie, étudie la composition des mots, c'est toujours dans la même perspective, retrouver dans le langage ce qui produit la persuasion.

Donc Cicéron procède à l'inverse de ses prédécesseurs, il ne part pas des constituants, ne cherche pas l'unité minimale de persuasion pour reconstruire le discours réel, mais son premier travail consiste à classer les discours réels selon leur mode de persuasion. Cette classification n'est pas une typologie qualitative mais une hiérarchie. Au sommet de la hiérarchie se trouvent les discours qui utilisent les trois modes de persuasion, qui informent, charment et émeuvent. Mais il ne faut pas oublier qu'un tel discours qui réalise l'accomplissement du langage n'est efficace que dans certaines circonstances, quand l'objet est une grande cause qui touche au salut de l'Etat. Le langage n'est utilisé dans toute sa force et ne révèle toutes ses possibilités que dans le discours politique qui seul permet une analyse linguistique complète. Donc cette hiérarchie n'est pas une hiérarchie des effets mais des modes. Car il ne saurait y avoir de hiérarchie des effets sans que soit remise en cause la définition du langage comme acte de persuasion.

C'est dans cette perspective qu'il faut considérer ce que Cicéron dit du discours philosophique, qui est situé en bas de la hiérarchie parce qu'il exploite un seul mode de persuasion — *docere* — c'est-à-dire le mode informatif. Les philosophes, en effet, n'utilisent pour persuader que le *docere*. Ils ont leur éloquence propre, mais c'est une éloquence qui ne peut pas sortir du cadre de l'école, éloquence ésotérique. A l'intérieur l'effet est parfait, il n'y a donc pas d'infériorité du style philosophique en ce qui concerne son efficacité convenable. Ce style c'est le *sermo*, la reproduction de la langue du témoin : ils ne cherchent pas à émouvoir — *mouere* — et sortent aussi de leur rôle quand ils essaient de plaire — *delectare* — comme le font certains³⁶. La dialectique est l'utilisation systématique et sophistiquée du *docere*³⁷, elle en est l'exploration et l'exploitation maximales. Pour désigner le fait de parler comme les philosophes, Cicéron utilise le terme de *loquor* afin de l'opposer à *dico*. C'est la parole de Rutilius au tribunal, inefficace en dehors de l'école. Mais Cicéron ne la considère pas comme

33. De Or. I, 31, 138.

34. De Or. III, 149 ; 212.

35. De Or. III, 37-47.

36. Or. XIX, 61.

37. Or. XXXIII, 113.

plus vraie ou plus conforme au réel, ni même plus proche de l'idée. Certes, elle n'est pas ornée, mais l'ornement, comme il le répète sans cesse, est *uerba atque sententiae*. Cette parole n'est pas non plus une parole plus simple. C'est un style recherché, dont les recherches n'exploitent qu'un seul mode de persuasion : *docere*. Ce style est aussi utilisé au tribunal pour les causes de petite importance qui ne donnent pas matière aux grandes émotions car ni la vie d'un homme ni le salut de l'Etat ne sont en jeu. Ce style, s'il n'est saisi que sous la forme d'énoncés, est un style maigre — *tenuis* —, bas — *humilis* —, style qui manque de force. L'exploitation du *docere* est le *probare*, l'utilisation de la persuasion qui fait appel à la raison. C'est la façon la plus faible de persuader car c'est recourir à ce qu'il y a de moins persuasif dans un énoncé. Voilà pourquoi les Atticistes, ces orateurs contemporains de Cicéron qui affectent la simplicité et la sobriété, sont dans l'erreur quand ils veulent généraliser ce style et l'utiliser en toutes circonstances. Donc Cicéron donne bien une place à la fonction informative du langage comme mode de persuasion, mais il la place en bas de la hiérarchie, car en dehors des écoles philosophiques, le style informatif ne convient qu'à des objets médiocres.

A la suite des philosophes, il place les sophistes et les historiens³⁸. Eux, tout en ayant recours quelque peu au *docere*, mettent l'essentiel de leurs efforts dans le *delectare*. Si le *docere* s'adresse à la raison, le *delectare* joue sur le plaisir des auditeurs. Mais les seuls qui utilisent les trois modes de persuasion du langage, ce sont les orateurs, car au *docere* et au *delectare* ils ajoutent le *mouere* (ou *commouere*), l'appel aux passions³⁹. Eux seuls sont capables, lorsque les circonstances l'exigent, du grand style, véhément, tumultueux, irrésistible, qui a la *grauitas*, le seul qui ait l'arme suprême de la victoire, l'émotion. Le *mouere* caractérise la véritable éloquence, il est de tous les styles le plus persuasif⁴⁰. Cette forme de persuasion agit par la force — *uis* — alors que les deux autres agissent par la raison et le charme. C'est ainsi que dans une même circonstance, là où le *mouere* peut être efficace, l'alliance du *docere* et du *delectare* lui est bien inférieure. Cicéron donne l'exemple de Laelius qui réunissait la subtilité et l'élégance et qui plaida vainement dans un procès où il ne réussit qu'à faire remettre la décision. Galba qui savait agir sur les passions et qui reprit la cause fit triompher leurs clients⁴¹. Mais ce *mouere* si puissant dans l'absolu est parfois inefficace. N'utiliser que lui est une erreur, c'est celle des Asianistes qui s'emporent à tort et à travers, gesticulant comme des fous et faisant rire l'auditoire. D'une part il y a des circonstances qui ne s'y prêtent pas, ensuite il est rare que d'emblée on puisse émouvoir des auditoires que l'on saisit à froid. Pour être efficace, le *mouere* suppose

38. Or. XIX, 65.

39. Cicéron reste vague sur la place à accorder aux poètes et pour cause. Ils sont, dans sa perspective, confondus au niveau de l'énoncé pathétique avec les orateurs, mais à Rome il n'y a pas de lieu d'énonciation de la poésie.

40. Or. XXVIII, 97.

41. Br. XXII, 86-89.

une préparation du public et une amplification de l'objet du débat. Il est rare aussi qu'un discours puisse être tout entier de ce style ; celui-ci en revanche, sera souvent le bienvenu dans la péroraison où ses accents pathétiques parachèveront une victoire que la démonstration et le charme auront préparée ⁴².

Cette classification des discours montre que les discours réels sont presque toujours composites et qu'à l'intérieur de chacun on retrouve les trois styles, les deux premiers préparant l'utilisation du troisième. Ce qui amène un découpage des différentes parties du discours ; nous avons vu que la péroraison relevait du *mouere*, l'argumentation relèvera du *docere* et l'exorde du *delectare* afin de se concilier la bienveillance des juges. Si l'on en vient maintenant aux étapes successives de la préparation du texte du discours et de sa prononciation, nous retrouvons nos trois catégories dans quatre des cinq parties traditionnelles des traités de rhétorique. L'*inuentio* ou recherche des arguments relève du *docere*, la *dispositio* ou construction du discours et des phrases relève du *delectare*, l'*elocutio*, l'écriture, et l'*actio*, le jeu du corps, qui caractérisent l'orateur, relèvent du *mouere*. Ainsi la puissance du grand style vient-elle d'une attention particulière à tout ce qui dans le langage est plus propre à produire l'émotion ⁴³, la valeur des mots, leur sonorité, leur rythme, la musicalité de la phrase ⁴⁴, les intonations de la voix, les attitudes de l'orateur, mais aussi la grandeur des idées, l'ampleur des périodes. La matérialité du langage et le corps du sujet de l'énonciation sont utilisés beaucoup plus systématiquement que dans les autres styles, mais le reste n'est pas absent. Ce serait donc une erreur de retrouver entre les trois modes de persuasion des oppositions du genre forme et fond. Ils sont toujours et partout indissociables. De fait, si l'on continue à suivre l'analyse de Cicéron, on retrouve de nouveau, à l'intérieur des parties de la rhétorique, les trois modes de persuasion. Ainsi, par exemple, l'*inuentio* qui est la recherche des idées et qui relève du *docere*, fournit aux trois modes de persuasion puisque ces idées vont se regrouper en trois catégories : les idées pénétrantes qui s'adressent à la raison, les idées ingénieuses qui charment, et les idées graves qui émeuvent ⁴⁵. De la même façon, l'*actio* relève du *mouere* mais il y a une action qui convient à l'utilisation du style bas ⁴⁶ de même que le rythme est présent dans les trois styles ⁴⁷.

A aucun moment n'intervient une séparation entre du plus formel et du moins formel, d'aucun style on ne peut dire qu'il sacrifie l'idée à l'expression ou réciproquement. Si le grand style joue plus que les autres sur la matérialité du langage, c'est afin de pouvoir déployer des idées grandes. L'éclat du style élevé est l'éclat des idées, il tire

42. De Or. II, 81, 332 et Br. XXXV, 125.

43. Or. V, 20.

44. Or. L, 168 - LXXI, 236.

45. *De optimo genere oratorum*, II, 5.

46. Or. XXV, 86.

47. Or. LVIII, 196 et LXIX, 230.

sa force de leur force, mais par elles-mêmes, elles sont sans force. Plus exactement, une idée, quand elle est réduite à sa plus simple expression, n'agit pas, elle a besoin de se déplier, d'occuper l'espace, il n'y a pas de force indépendamment d'un corps, l'idée grande n'est elle-même que si elle est agissante et elle n'est agissante que dans le grand style, ce style dont Cicéron dit qu'il est la dilatation maximale du style philosophique⁴⁸. Le grand style n'ajoute rien, il déploie. Le style bas ne permet pas que se réalise la force de la grandeur. La vertu, la noblesse, la gravité, toutes les vertus politiques ne peuvent s'adresser à la raison, car elles ne se démontrent pas, elles sont de l'ordre de la valeur. L'adhésion aux valeurs de la cité n'est pas un acte philosophique, réfléchi et second, c'est un engagement total du citoyen. Dans le grand style, ces valeurs animent le discours, et l'efficacité quasi incantatoire de la parole est celle d'une reconnaissance immédiate par l'auditeur qui les voit briller de tout leur éclat. Toutes les forces du langage mobilisées en cette occasion sont les forces de l'idée déployée. L'orateur entraîne l'auditoire dans une effusion collective qui mobilise en lui sans contradiction la raison, le plaisir et l'émotion.

La notion d'élément neutre.

Nous repartirons de cette notion de dilatation. En effet, les trois catégories de Cicéron, *docere*, *delectare*, *mouere* sont dans les faits inséparables. De même qu'on passe d'un style à l'autre non par addition mais par dilatation. Un discours comme le discours philosophique, qui semblait ne jouer que sur l'informatif, contenait en puissance le charme et l'émotion. Bien plus, le silence de Scaurus, parce qu'il est éloquent, avait en lui la triple potentialité. Cela apparaît dès qu'on considère l'énonciation dans sa totalité : le corps parlant mis en situation. Comme on l'a vu, le silence n'est pas en soi persuasif, mais dans certains cas il peut l'être et il en est de même de tous les énoncés. Pour formuler les implications de cette conception et afin de rendre compte du passage de l'analyse de l'énoncé à celle de l'énonciation, il peut être utile pour nous d'utiliser une notion mathématique, celle de l'élément neutre. Ainsi, au lieu de dire que dans le style bas sont absents le *delectare* et le *mouere* et qu'ils surgissent (mais d'où ?) dans certaines conditions d'énonciation, nous dirons que *mouere* et *delectare* sont présents au degré zéro. L'élément neutre a les mêmes propriétés que les autres éléments de la série à laquelle il appartient. Si l'on considère que le passage de l'analyse de l'énoncé à celle des effets de l'énonciation est une opération sur les éléments des trois séries, *docere*, *delectare*, *mouere*, opération qui n'a que deux résultats possibles, les rendre efficaces ou inefficaces, il n'y a plus aucune différence entre les styles. Le silence de Scaurus réalise le cas particulier où se trouvent réunis les trois éléments neutres. Si nous n'introduisons pas cet élément, aucune analyse d'énoncé indépendamment des situations d'énonciation n'est possible. Les potentialités persuasives des constituants du discours ne seraient pas analysables. Nous avons vu que Cicéron

48. Or. XXXII, 113.

avait procédé à deux approches de la parole persuasive, l'une tendait à classer les discours par leurs effets, l'autre consistait à suivre les étapes de la production. Le problème se posait donc de la jonction de ces deux approches, problème qui est celui de toutes les démarches empiriques.

Une linguistique est-elle possible ?

N'oublions pas que l'enjeu de tous ces textes de Cicéron, que nous parcourons de façon transversale, n'est pas la recherche d'une linguistique, il est purement politique : il s'agit pour lui d'intégrer à une théorie généralisée de l'*oratio* la réalité sénatoriale si différente de celle du tribunal, d'expliquer comment la force du silence peut parfois être aussi grande que celle d'une péroraison sublime. Puisque le silence est l'élément neutre, le degré zéro de l'*elocutio*, il appartient à l'*eloquentia*. Mais une fois cette démonstration faite, il doit aussi donner à l'orateur des règles de production de son discours, étant admis que les effets de ce discours seront toujours soumis aux circonstances. Mais ces circonstances ne sont pas hasardeuses, c'est à l'orateur de les évaluer grâce à son sens du convenable. Donner les règles de production des discours, c'est donner une représentation du fonctionnement de la langue dans sa fonction de persuasion, c'est donc construire une linguistique. Pour Cicéron, tous les discours possibles se répartissent de façon hiérarchique entre deux extrêmes, le silence et la parole accomplie, le discours de l'homme politique où se déploie le grand style. Ils se distinguent entre eux par le degré d'importance qu'ils accordent à chacun des trois modes de persuasion, sans préjuger de leurs effets. Il n'y a donc pas de norme, de parole ordinaire à opposer à des paroles élaborées, puisque le style n'est pas un écart mais une façon de parler. En outre, il n'est pas question pour lui de construire un modèle abstrait, la langue qu'il opposerait à la parole. Un tel modèle serait formel ; or tout formalisme lui est étranger car il évacue le sens. Ce en quoi il est stoïcien et romain. Pas plus que n'est concevable une loi morale absolue, ne l'est une formalisation du langage. Seuls peuvent exister des préceptes pratiques élaborés à partir des discours existants, qui ont prouvé leur efficacité. La connaissance de toutes les possibilités de la parole ne serait possible que s'il existait un discours absolu, un discours idéal qui les utiliserait toutes à la fois. Mais un tel discours ne saurait exister car il supposerait d'abord l'existence de l'orateur idéal à la compétence totale, orateur idéal dont tout le texte de l'*Orator* nie l'existence. Et surtout, quand bien même cet orateur existerait, son sens de la convenance ferait que chacun de ses discours n'exploiterait qu'une partie des possibilités du langage. Il faudrait donc un orateur idéal et éternel produisant un nombre infini de discours.

Cicéron ne donnera comme Crassus que des conseils limités, des aperçus partiels sur la parole ⁴⁹. Pas plus qu'il ne saurait y avoir de traité systématique de rhétorique

49. De Or. I, 32, 146.

il ne peut se concevoir de linguistique close, ce qui serait la même chose. Toute performance nouvelle est susceptible de fournir un nouveau précepte pour l'orateur, de révéler une possibilité nouvelle de la parole. La langue se confond avec le corpus éternellement ouvert de toutes les paroles possibles.

Le sujet de l'énonciation.

L'éloquence, pour Cicéron, ne s'enseigne pas comme chez les sophistes. Seuls peuvent s'enseigner à leur manière des préceptes de rhétorique. L'éloquence, comme la parole en général, relève en dernier recours de la compétence du sujet. L'orateur n'est pas un rhéteur ni l'éloquence la rhétorique. Ainsi l'éloquence pourra-t-elle être le propre de l'homme politique sans se répandre dangereusement et également chez tous les citoyens comme c'est le cas pour la rhétorique. Certes, l'homme politique doit faire l'apprentissage des règles de la rhétorique mais celles-ci n'en feront pas un orateur, c'est-à-dire un homme politique. Certes, la parole est un bien commun, mais être éloquent, savoir en exploiter les possibilités, est la chose la plus difficile du monde ⁵⁰. L'apprentissage de l'éloquence fait l'orateur, mais cet apprentissage n'est pas un enseignement de règles, il est le développement de la compétence de l'homme parlant. Entre une éloquence uniquement naturelle et instinctive et des règles apprises, Cicéron introduit un troisième terme, l'entraînement. La notion est issue de l'athlétisme et elle sert à affirmer à la fois que des qualités naturelles sont nécessaires au départ mais que ces qualités ne valent que si elles sont développées. L'éloquence étant en quelque sorte une pratique musclée de la parole.

Ces qualités naturelles sont de tous ordres, physiques, intellectuelles et morales ⁵¹. Quand le génie lui manque — *ingenium* — aucun homme ne peut devenir orateur. Ce que nous traduisons excessivement par génie et pauvrement par qualités naturelles, signifie à Rome un tempérament supérieur sans être exceptionnel, un ensemble de qualités qui vous viennent de votre naissance, généralement d'une noble origine. Ce génie est ce qui vous donne le sens du convenable et la grandeur de vue, c'est lui qui permet le développement et l'ornementation, en d'autres termes d'atteindre au grand style et d'éveiller les passions chez les auditeurs. Lui seul apporte la *uis*, la force — et la *grauitas* de la parole. C'est lui qui permet la persuasion suprême par la plénitude de la parole, celle qui apporte la victoire, car le grand style ne peut être produit à bon escient par la seule application de règles.

L'enseignement de l'éloquence contient donc d'une part l'apprentissage de la rhétorique et d'autre part un entraînement pour exercer et développer de façon systématique des dons naturels. Cet enseignement est en fait une formation de l'homme politi-

50. De Or. I, 4, 16.

51. De Or. I, 25, 114.

que, comme homme total ⁵² : « Il aura la finesse du dialecticien, les pensées du philosophe, les expressions du poète, la mémoire du jurisconsulte, l'organe du tragédien, et presque le jeu des plus grands acteurs ». En outre, il aura dû faire croître en lui les vertus cardinales de l'homme politique, c'est-à-dire les vertus traditionnelles de la noblesse : *prudentia, grauitas, constantia, fortitudo*... car ce sont elles qui permettent le grand style. Le discours sublime ne peut émaner que d'un homme à l'âme haute, ce qui a de quoi rassurer les plus traditionnalistes des Romains, pour une raison fort simple. Souvenons-nous de la dilatation et de l'élément neutre. L'effet persuasif du *mouere* sur l'auditoire est le déploiement d'une *auctoritas* présente dans le sujet parlant. Cette *auctoritas* du discours peut se manifester encore quand il se tait, s'il est là, et la réciproque n'est pas vraie ⁵³. Dans l'énonciation, les trois modes de persuasion de l'énoncé peuvent prendre la forme de l'élément neutre, créant un silence, mais le corps de l'orateur, sa personne, ne peut jamais être absent. Pas d'*elocutio* sans *actio*, et le degré zéro de l'*actio* est l'immobilité, non l'absence. La parole à son stade maximal de contraction s'identifie au corps présent de l'homme. Puisque l'éloquence en est la dilatation, toutes les vertus persuasives de l'éloquence sont présentes dans la personne de l'orateur, en particulier les vertus morales. Le rayonnement bien romain de l'*auctoritas* trouve ainsi sa place dans une théorie de la parole qui englobe le sujet de l'énonciation. Théorie qui est en fait celle du corps parlant. L'effet silencieux de l'*auctoritas*, l'éloquence muette d'un homme immobile, placent les forces persuasives de la parole dans le sujet de l'énonciation indissociable de l'énoncé, l'homme parlant étant une dilatation de l'homme muet. Il n'y a rien d'étrange à rencontrer chez Cicéron cette conception d'un être se dilatant et se contractant et surtout agissant par sa dilatation, le modèle en est bien évidemment celui du dieu stoïcien.

On comprend ainsi comment, de façon tout à fait cohérente, Cicéron peut affirmer que la force de l'éloquence est celle de l'*animus* tout en niant la dichotomie de la forme et du fond, de la parole et de la pensée ⁵⁴. Dans le même sens il a des formules du genre « *ut uita sic oratione* » ⁵⁵ et fait de la *grauitas*, la vertu caractéristique du sénateur, la qualité persuasive par excellence. Il ouvrait la voie sur ces bases à une histoire littéraire du style « l'homme et l'œuvre » qu'il inaugurerait avec le *Brutus* où les vertus et les vices des hommes se confondent avec ceux de leurs discours. L'homme s'identifie à sa parole. Donc, et la conséquence est plus importante que les fantaisies de l'histoire littéraire, les débats qui opposent les orateurs dans les grandes causes ne sont plus comparables à ceux qui animent les tribunaux du forum. Car ces débats suscitent des discours où l'orateur fait appel à tous les modes de persuasion, où il va utiliser ou tenter d'utiliser le grand style et s'y déployer tout entier. Au forum ne s'affron-

52. De Or. I, 28, 128.

53. De Or. I, 25, 114.

54. Br. XXIII, 91.

55. Br. XXX, 117.

tent que l'intelligence, l'ingéniosité, la subtilité, les qualités intellectuelles des avocats ; dans les débats de grande politique, c'est le combat de deux champions qui se mesurent en mesurant leurs vertus, les qualités intellectuelles ne sont que des auxiliaires, le plus valeureux l'emporte par le plus valeureux discours ⁵⁶.

C'est pourquoi aussi Cicéron attache tant d'importance à la notion de *decorum*, au sens du convenable. Car le sens du convenable est à la fois une qualité de l'orateur et une vertu morale (Cicéron en fait dans le *De officiis* une des quatre vertus cardinales de la morale pratique). Ainsi, l'homme qui réalise l'idéal moral politique ne peut risquer de manquer de persuasion par manque de technique, en faisant un discours hors de propos par son mode de persuasion qui par exemple utiliserait le *mouere* à contretemps. La vertu ne risque pas d'être victime de la technique. La faiblesse de Rutilius ou, le cas échéant, de Scaurus, était due à leur faible sens des convenances, non à une ignorance d'une règle de la rhétorique. Ce n'est pas Cicéron qui parlera jamais des ailes de géant qui empêchent de marcher, car pour lui, qui peut le plus peut le moins ou, sinon, il ne peut rien. Le public ne se trompe jamais ⁵⁷ et s'il est incapable d'un jugement absolu qui suppose une analyse de l'énoncé qui est le propre des spécialistes, il est capable d'un jugement relatif, c'est-à-dire d'évaluer les effets. Il reconnaît toujours le meilleur discours ou le moins mauvais. Ce qui prouve que la pratique romaine est bonne, qui fait parcourir au futur homme politique tout l'espace de la persuasion depuis le forum jusqu'au sénat, depuis le *docere* jusqu'au *mouere*. Il va jusqu'où sa parole le mène, gravissant la hiérarchie des discours en même temps que la hiérarchie des honneurs. L'éloquence donne à chacun sa *dignitas* ⁵⁸.

Cicéron sophiste romain.

Cicéron peut donc identifier action politique et éloquence. Il a de quoi répondre aux philosophes platoniciens et à leur linguistique de la représentation. Il venge les sophistes mais les trahit politiquement. Il substitue au sujet collectif *Dèmos*, sujet d'une parole qui se réalisait en une pluralité d'énoncés sans sujet d'énonciation, un sujet particulier, l'*orator*, citoyen romain qui fait l'efficacité de son énoncé, c'est-à-dire, la parole étant persuasion, la constitue comme parole. *Dèmos* était source de vérité et de justice non comme sujet transcendant mais parce qu'il s'identifiait avec le fonctionnement des institutions démocratiques ; c'est ce fonctionnement qui commandait l'usage persuasif de la parole qui caractérisait l'enseignement des sophistes. *Dèmos* était à l'écoute de lui-même. A Rome, le peuple n'est pas à l'écoute de lui-même car politiquement le peuple n'existe pas comme sujet ; celui qui parle est toujours l'autre, celui

56. Br. XCVI, 317.

57. Br. LIII, 198.

58. Br. XLV, 165.

dont on se demande si l'on va lui faire confiance ou non. On cherche en lui ce qui créera la confiance, c'est-à-dire l'*auctoritas*, ainsi est-on sûr qu'il saura dire le vrai et le juste parce qu'il est l'incarnation des valeurs de la *Respublica*. L'émotion est le signe indiscutable de cette reconnaissance, comme la beauté et le charme étaient signes de la vérité du poème en Grèce. Mais à Rome, il n'y a pas de transcendance des valeurs, l'orateur n'est pas un inspiré, il n'est pas le relais entre un énoncé et un sujet supérieur. Il est seule et unique source de l'énonciation, il le produit à partir de lui-même et le garantit, mais ne peut s'en séparer.